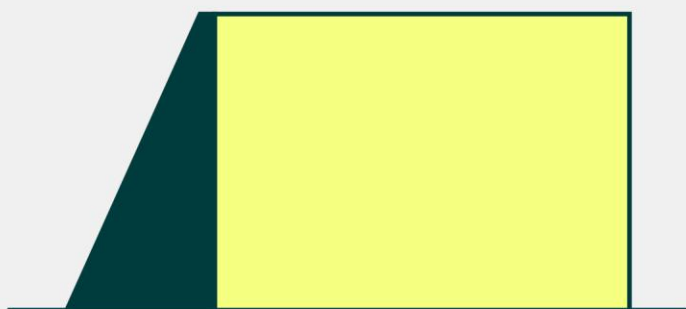
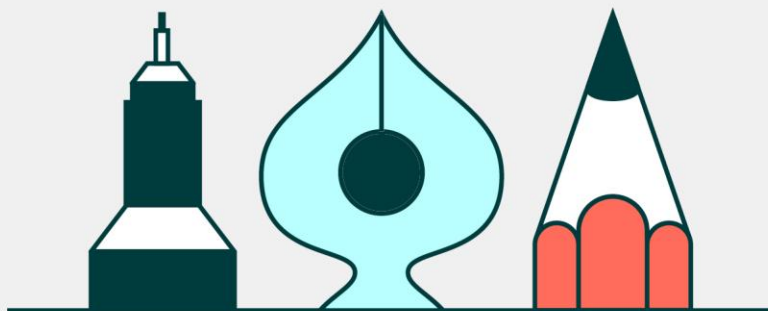
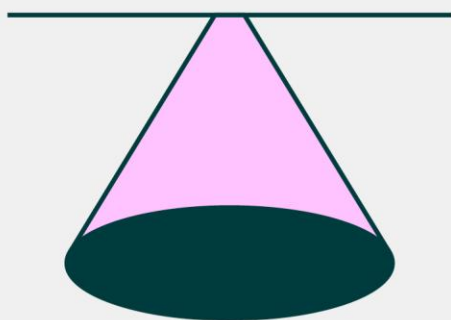
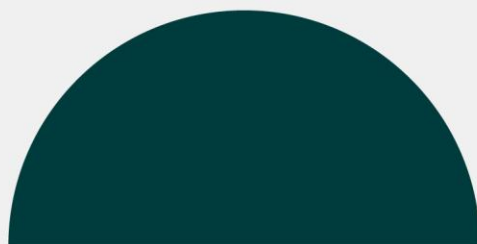
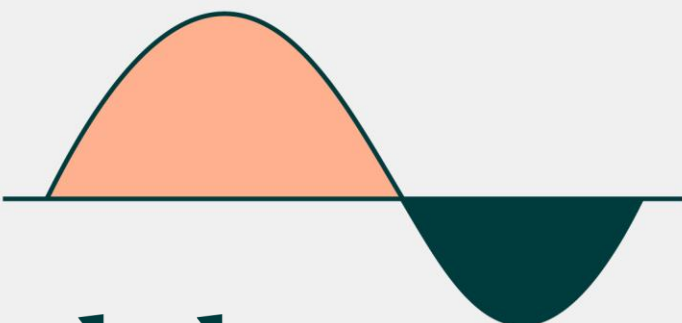
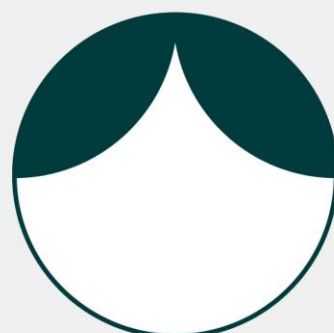
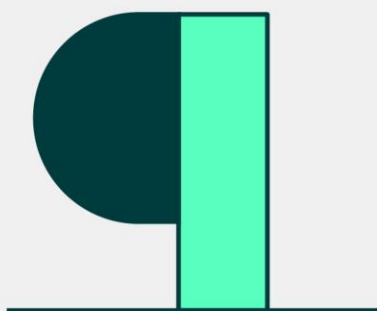




— belacadémie Formations



— **bela**

Medaa
rue du prince royal 85-87,
1050 Bruxelles

+32 (0)2 290 08 05
www.bela.be
N° ENTREPRISE 0474.149.559

Savoir bien négocier son contrat avec une maison d'édition

Date

22 et 23 septembre 2025

Filière

Livre

Public concerné

Cette formation s'adresse aux auteurs et autrices expérimentés qui envisagent de négocier ou renégocier un contrat avec une maison d'édition belge ou français.



Objectif de la formation

Le/la participant.e sera capable de :

- Adopter la bonne posture pour se préparer à négocier son contrat avec une maison d'édition.
- Anticiper, connaître et utiliser vos points forts et vos faiblesses pour une bonne négociation.
- Maîtriser des techniques de négociation et identifier votre marge de négociation.
- Cibler les points importants à la négociation (obligation de rémunération, de la promotion de l'œuvre, adaptation de l'œuvre, ...)
- Comprendre les prestations secondaires liées à l'exploitation d'une œuvre littéraire.
- Analyser des cas concrets de négociation de contrat.

Niveau de la formation

Expérimenté.

Prérequis

Une bonne connaissance des grands principes des droits d'auteurs et être résident en Belgique.
- Avoir publié au minimum une œuvre à compte d'éditeur ou être en cours de négociation de contrat avec une maison d'édition pour sa première œuvre,
- Avoir déjà vécu une expérience de négociation de contrat auparavant.

Dates

22 et 23 septembre 2025

Durée et horaires

2 journées soit 13 heures - De 09h30 à 17h00

Adresse de la formation

MEDAA - rue du Prince-Royal 85-87 - 1050 Bruxelles

Nombre de participant.e.s

Maximum 12 participants.

Tarif €HT

30,00 €HT par participants soit 36,30 €TTC

Équipe pédagogique

Sophie Marchal, Après avoir officié au barreau de Bruxelles comme avocate spécialisée en droit de la propriété intellectuelle, elle a occupé pendant plus de 10 ans le rôle de juriste au service de la SCAM et la SACD Belgique. Elle recentre depuis cette année ses activités de conseil juridique au profit de la SACD Belgique.

Stéphanie Le Cam, est universitaire et spécialiste du droit d'auteur. Elle dirige la Ligue des auteurs professionnels (organisation d'auteurs et autrices du livre en France) et dispense des ateliers dédiés à la négociation des contrats.

Méthodes et supports pédagogiques

La double approche théorique et pratique (juridique, psycho sociologique, expérientielle) est au cœur de cette formation.
L'interactivité est privilégiée (questions-réponses, partage d'expérience) ; Etude, analyse et critique de contrats existants ; des mises en situation peuvent être inspirées d'expériences vécues et recueillies en amont par les formateurs et formatrices.

Programme

JOUR 01

MODULE 01 – La forme – 6 heures 30 min

L'objectif du jour 01 permettra aux participants de mieux se connaître et connaître la personne représentante de la maison d'édition afin d'acquérir une technique de négociation et l'appliquer en situation réelle.

09h00 – 09h30

Accueil des participants

09h30 – 10h30

Tour de Table : Bons et mauvais souvenirs de négociation

10h30 – 11h30

Vous connaître : Définir votre feuille de route (votre pouvoir, votre position, votre marge de négociation)

11h30 – 12h30

Workshop – Etude de cas concret –

12h30 – 13h30

Pause- lunch

13h30 – 15h00

Connaitre l'autre : Définir sa feuille de route (son pouvoir, sa position, sa marge de négociation) Part 01

15h00 – 15h15

Pause-café

15h15 – 17h00

Workshop – Jeux de rôle :

Programme

JOUR 02

MODULE 02 – Le fond – 6 heures 30min

L'objectif du jour 02 permettra aux participants d'identifier les points clés dans un contrat d'édition qui seront importants dans votre négociation.

09h00 – 09h30

Accueil des participants

09h30 – 10h00

Tour de Table : Evaluation des connaissances sur le contenu des contrats d'édition -
Rappel des notions essentielles

10h00 – 11h00

Cas pratiques à partir d'exemples de contrats d'édition existants. Sensibilisation aux clauses importantes à négocier.

11h00 – 11h15

Pause-café

11h15 – 12h30

Suite des cas pratiques : le contrat d'adaptation audiovisuelle et le contrat BD/illustrateur.

12h30 – 13h30

Pause-lunch

13h30 – 15h15

Jeux de rôle autour du contrat de collaboration.

15h15 – 15h30

Pause-café

15h30 – 16h30

Evaluation des acquis - Retours sur les éléments essentiels à retenir

16h30 – 17h00

Temps d'échange

Délais et modalités d'accès à la formation.

| Planning |

26/06/2025	Ouverture des inscriptions
31/07/2025	Clôture des inscriptions
20/08/2025	Annonce des 12 candidat.e.s sélectionnés
20 > 31/08/2025	Confirmation des inscriptions des participant.e.s et paiement des frais d'inscription
22/09/2025	Début de la formation
23/09/2025	Fin de la formation

| Modalités de sélection des participant.e.s |

La sélection est faite par l'équipe Belacademie avec l'appui des formatrices qui se basent sur la validation des prérequis. Le nombre de places étant limité à 12 participants.e.s, la date d'envoi du bulletin d'inscription sera prise en compte. Le nom des personnes sélectionnées seront communiqués aux participants.e.s environ 30 jours avant le début de la formation.

| Procédure d'inscription finale |

Pour garantir une entrée en formation à la date fixée, le participant doit s'assurer de valider sa présence à Bela via un formulaire de confirmation de participation complété. Dès sa validation d'inscription le participant.e s'engage à être présent à tous les jours de formations. Dans le cas où vous sollicitez une aide de financement de la formation, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Modalités de paiement.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à la confirmation de la sélection. Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Le règlement est accepté par virement bancaire. **IBAN : BE27310089520073 - BIC : BBRUBEBB - Communication : Nom + Belacademie**

Modalités d'évaluation.

- Un questionnaire **d'Analyse du besoin de formation** en amont de la formation est envoyé aux participants afin que le Formateur et la formatrice prennent connaissance du niveau de compétence des participants, les questions techniques particulières et l'existence d'un handicap qu'il prendra en compte. Une vérification des prérequis sera également intégrée. Le participant dispose de ce questionnaire, établi par nos formateurs à remplir en ligne, d'une durée de quelques minutes.
- Une **évaluation de connaissance** en début de formation au travers un tour de table pour valider les attentes des participants et faire un rappel des objectifs de la formation.
- Une **évaluation et validation des acquis** en fin de chaque formation, établie par les formatrices qui vérifient à l'oral sous forme de quizz, de jeu questions/réponses, les compétences acquises lors de la formation.
- Une **enquête de satisfaction** de la formation remise aux participants à remplir à chaud en fin de formation.
- Une **attestation de réalisation de formation** individuel est envoyée après la formation.

Information.

Pour plus d'informations, adressez vos questions à marie-pierre.chapuis@bela.be, chargée de formation Bela.